

DEPARTEMENT DE LA MARNE
MAIRIE
DE
MOUSSY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2021

Monsieur le Maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames SADIER RENAUDIN et RUELLE et de Messieurs LEPOUTRE, MICHEL O, GRASSET, HERMANT, LHOMME, GIRARDIN, CRETE, FRAGET, KREIN, COULMIER, MICHEL C et la secrétaire de Mairie, Madame BOUCHE.

Après lecture des délibérations adoptées lors du conseil du 13/04 par la secrétaire de Mairie, l'ordre du jour est abordé.

1) Compte rendu des diverses commissions :

Commission stationnement : étude et marquage provisoire des places de stationnement rue du 11 novembre, création de chicanes et d'un passage pour les piétons du côté impair. Etude et marquage provisoire place de la Paix, Baronna, Léon bourgeois.

Commission transport : Suite à la demande faite pour supprimer l'arrêt de bus provisoire entre le 45 et 47 rue des prieurés, l'agglomération propose de déplacer le TAD (transport à la demande) au niveau du cognassier rue des prieurés. Une proposition plus sécurisée, disposant d'un passage piéton sera formulée pour déplacer ce TAD sur l'ancien arrêt de bus, face rue du Mont d'Or, sous le saule pleureur et de faire l'arrêt scolaire à l'arrêt de bus des prieurés.

Commission rue des prieurés : En attente de l'ébauche faite par l'agglomération.

Commission des écoles : M le Maire nous informe que la réfection de la toiture de l'école débutera cet été.

le conseil vote à la majorité l'achat d'un vidéo projecteur, d'un ordinateur et d'un tableau Veleda pour la classe de CM1-CM2. Le budget accordé est de 3000 euros maximum.

2) Tenue des bureaux de vote des élections du 20 et 27 juin 2021

Les élections régionales et départementales se tiendront dans la salle polyvalente de la mairie, entrée rue Prélôt de 8h à 18h.

3) Questions diverses

- Mme Godart part à la retraite le 31 mai. Un pot de départ est organisé pour la remercier de ses précieux services. La commune recherche une personne du village sur la base de 6 heures par semaine pour la remplacer.

- Garderie d'été : du 8 au 30 juillet de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30.

Le prix est fixé à 6 euros par jour et 2 euros supplémentaires pour les enfants restant le temps de la pause méridienne. Inscriptions à la semaine. 2 personnes encadreront les enfants. Recrutement d'un agent d'animation.

-Problème de vitesse des véhicules chemin de la cliche.

-Problème d'accessibilité aux urnes par les personnes à mobilité réduite dans le cimetière. Les travaux d'aménagement sont en fin de réalisation.

-La commune fait appel à un prestataire de service pour les travaux de tonte pendant l'absence de l'employé communal.

La séance est levée à 21h après avoir fixé la date du prochain conseil municipal au 27/07/2021